

Bureau syndical

Réunion du 10 septembre 2026 – 11h00-12h30

Le 10 septembre 2026 le Bureau Syndical, régulièrement convoqué le 1er septembre 2026 s'est réuni à 11h00 à la Mairie d'Injoux-Génissiat, sous la présidence de Monsieur Olivier Rognard, Président.

Membres en exercice présents votants : Gaëlle BAVUZ, Michel BOTTERI, André CHATELAIN, Claude COMET, Jean-Marc ETAIX, Joël PRUDHOMME, Olivier ROGNARD, Brigitte TOUGNE-PICAZO, Pierre VALLIN.

Membres excusés : Ugo TAMBELLINI.

Pouvoirs : 0

Délégués membres du Bureau syndical : 10

Délégués présents ou représentés : 9

Agent présent : Damien Dumollard (Directeur)

Monsieur le Président présente l'ordre du jour et propose d'ajouter un point délibératif concernant les ressources humaines.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Claude Comet est désignée secrétaire de séance.

2. Validation du compte rendu du Bureau du 23 juillet 2026

Le Bureau valide le compte rendu à l'unanimité sans modification.

3. Délibération : publication d'une offre pour le recrutement d'un agent

Monsieur le Président rappelle au Bureau la composition de l'équipe d'agents du syndicat du Haut-Rhône à travers son organigramme et le tableau des emplois. Il expose les différents engagements conventionnels pris auprès des partenaires, en particulier de l'Agence de l'eau et de la CNR, les volumes de travail engagés et les actualités liées aux ressources humaines. Le taux de réalisation du budget de fonctionnement au 31 août 2026 est présenté.

Au regard des enjeux, orientations et actions, notamment concernant l'animation de l'Instance de Dialogue du Haut-Rhône et le montage du contrat Eau & Climat avec l'Agence de l'eau et les partenaires du territoire, Monsieur le Président propose de recruter un ou une chef.fe de projet pour avancer dans les délais nécessaires.

Monsieur Pierre Valin témoigne du travail de construction et de suivi du contrat Eau et Climat sur la CCBS ainsi que des actions qui ont été soutenues financièrement par l'Agence de l'eau grâce à ce dispositif.

Madame Comet souligne de l'importance pour le syndicat de ne pas laisser passer la période des prochains mois pour confirmer opérationnellement son rôle d'animateur du dialogue territorial sur les enjeux du fleuve.

Le Bureau syndical, après en avoir débattu, valide la publication du poste à l'unanimité et autorise Monsieur le Président à procéder au recrutement.

4. Echange sur le projet d'achat des locaux du syndicat

Monsieur le Président rappelle que différentes hypothèses ont été présentées et ont fait l'objet d'un échange en Comité syndical du 2 juillet 2026. Comme convenu, l'hypothèse la plus solide à ce stade (celle d'achat des locaux actuellement loués à Yenne) a fait l'objet d'un approfondissement.

Monsieur le Président présente une simulation financière de l'opération et le prévisionnel des charges à terme. Il est également indiqué que les règles d'amortissement des investissements du syndicat devront être mises à jour et discutées en Comité syndical au regard du montant des investissements futurs (travaux sur les digues, restaurations des milieux alluviaux) et de leurs conséquences éventuelles sur le financement du syndicat.

Monsieur Pierre Valin revient sur l'hypothèse d'une implantation des locaux du syndicat dans la zone Actipôle à Virignin à la suite de la réception d'une note des services de la CCBS ce jour. Il est confirmé que l'utilisation partagée des espaces communs serait possible, mais que la réorganisation des services de la collectivité sur site ne laisserait pas de bureaux disponibles. En revanche, des espaces de stockage de matériel technique existent et l'agrandissement ou la construction de locaux est possible. Monsieur le vice-président indique que l'installation des équipes du syndicat à Actipôle amènerait la CCBS à y positionner également ses équipes GEMAPI.

- ⇒ Le Bureau convient de la nécessité de faire estimer les coûts d'une implantation à Actipôle dans ces conditions.
- ⇒ Le Bureau indique en conséquence reculer la présentation d'une délibération de positionnement sur les locaux au Comité syndical du 2 décembre.

Le calendrier des propositions d'implication des délégués dans le travail du syndicat sur les prochains mois est présenté pour information. Il fera l'objet d'un point au Comité syndical.

Monsieur le Président clôture la séance à 12h30.

Fait à Yenne, le 10/09/2026

Après validation de la secrétaire de séance,

Le Président, Olivier ROGNARD

